



Suite aux dérives de ces dernières semaines et surtout à la suite de la reprogrammation des rencontres du 2 et 3 avril

Rappel du règlement pour modification d'une rencontre

30.5 A la demande des clubs, un match peut être avancé mais en aucun cas reporté à une date postérieure.

30.6 Pour tout changement d'horaire, en dehors de la catégorie U13, l'accord de l'adversaire est obligatoire.

- **Période VERTE** : jusqu'à 24 h 00 le lundi qui précède de 13 jours le dimanche du week-end de la rencontre, la modification se fait par Footclubs. L'accord de la commission sportive est systématique.

- **Période ORANGE** : jusqu'à 24 h 00 le lundi qui précède de 6 jours le dimanche du week-end de la rencontre, la modification se fait avec le [document téléchargeable](#) sur le site internet du district. L'accord est soumis à la décision de la commission sportive. Si accord il y a, il est transmis par mail aux clubs et aux officiels par le district, avant parution au PV.

- **Période ROUGE** : de 24 h 00 le lundi qui précède de 6 jours le dimanche du week-end de la rencontre jusqu'au jour du match. Modification interdite sauf accord explicite de la commission sportive et des compétitions.

Dans le cas de non respect de ces procédures, les clubs ont match perdu par pénalité 0 point aux deux équipes score 0/0. Les changements de terrain au sein d'un club ne nécessitent pas l'accord de l'adversaire, même en période orange ou rouge. Le club recevant doit informer la commission sportive, l'adversaire et les officiels.

Si ce document n'est pas envoyé au district, le match reste aux heures prévues.

Aucune rencontre ne sera modifiée si le [formulaire modification de rencontre](#) ne nous est pas parvenu avant le lundi qui précède la rencontre. Nous n'acceptons plus les modifications par simple courriel.

VOEUX



Conformément à l'article 12.5.2 des statuts du District de l'Ain, les clubs ou commissions de District souhaitant présenter des voeux pour l'assemblée générale qui se tiendra à CHATILLON SUR CHALARONNE le Vendredi 24 Juin 2022, devront les transmettre au siège du District pour le Mercredi 25 Mai 2022 inclus, date de la poste faisant foi.

AMICALE DES ANCIENS DIRIGEANTS DU DISTRICT

Réunion du 19 Avril 2022

Présents : REYDELLET Jacques, PRADA René

Excusés : GAUTHIER Yannick, DELOY Françoise

Le bureau de l'Amicale s'est réuni ce jour pour connaître le nombre de participants à leur assemblée générale.

Transmis ce jour au restaurant le nombre de repas.

COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DES ARBITRES DU 19.04.2022

COURRIERS ARBITRES

BLANC Jean-Luc : courrier pris en compte.

CHABAUD Loïc : changement d'adresse 128 Avenue du Quebec 01460 MONTREAL LA CLUSE

BOUILLEUX Grégory : justificatif d'absence.

DENIS Frédéric : en attente de justificatif.

CAVILLON Mélina : courrier pris en compte.

SABIN Christophe : en attente de justificatif.

LARABI Mohamed : justificatif d'absence pour le 10.04.2022.

COURRIERS CLUBS

A S HAUTECOURT-ROMANECHE : demande d'arbitre officiel pour le match HAUTECOURT-ROMANECHE 2 / SAINT MARTIN M C V 2 D4 du 08.05.2022.

INFORMATIONS

EN CAS DE MATCH ARRÊTE, NE PAS OUBLIER DE LE MENTIONNER SUR LA FMI, PREVENIR OBLIGATOIREMENT LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DES ARBITRES AINSI QUE LE PRÉSIDENT DU DISTRICT.

Le Président,
Romain JARJAVAL

Le Secrétaire,
Pierre HERMANN

FORMATION INITIALE ARBITRAGE

Une dernière formation initiale en arbitrage (pour devenir arbitre officiel) aura lieu aux dates suivantes :

Samedi 07 Mai 2022 (Journée)

Samedi 14 Mai 2022 (Journée)

Jeudi 26 Mai 2022 (Journée)

Les inscriptions sont à effectuer sur le site de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football en téléchargeant le dossier d'inscription.

[Devenir Arbitre ! Le calendrier des formations initiales arbitres. – Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football \(fff.fr\)](http://fff.fr)

COMMISSION FEMININE

Plan de Performance Fédéral U13F-U14F

Les joueuses U13F-U14F listées ci-dessous sont **convoquées le Samedi 30 Avril 2022 au Rassemblement InterDistricts U13F-U14F à Tola Vologe (LYON)**. Une convocation a été envoyée ce jour aux joueuses.

CLUB	NOM	PRENOM	DATE DE N.
A.S. MISERIEUX TREVoux	RIZZO	JULIA	08/02/2008
US ARBENT MARCHON	EL MOKADEM	HANNA	13/02/2008
FBBP 01	DEMEUSOIS	JULIE	04/04/2008
FBBP 01	LAVANDEIRA	ANDREA	10/06/2008
U.S. DES DOMBES	MENESSIER	BLANCHE	23/10/2008
COTIERE LUENAZ	VION	LILOU	17/11/2008
A.S. HAUTECOURT ROMANECHÉ	BEREZIAT	ROMANE	23/11/2008
ENT.S. REVERMONTAISE	GUERIN	VALENTINE	24/11/2008
A. S. DE MONTREAL-LA CLUSE-FOOTBALL	PERRIER	MARGOT	01/12/2008
A. S. DE MONTREAL-LA CLUSE-FOOTBALL	PLANCON	CAMILLE	17/01/2009
GJ VALSERHONÉ	TAIBI	RIHANNA	18/02/2009
ENT.S. REVERMONTAISE	PECHU	EUGENIE	28/03/2009
A. S. DE MONTREAL-LA CLUSE-FOOTBALL	GONCALVES	NINON	03/08/2009
A.S. HAUTECOURT ROMANECHÉ	REVEL	MANON	01/09/2009
ENT.S. VAL DE SAONE	HERNANDEZ	JADE	16/09/2009
PLASTICS VALLEE F.C.	SUDAN	ELISA	09/12/2009

Plateau féminin U9F – U11F

La Commission Féminines organise un quatrième et dernier plateau féminin U9F-U11F pour la saison 2021-2022 le **Samedi 14 Mai à 10h à St Martin du Mont**.

Afin d'avoir une visibilité du nombre d'équipes présentes, merci d'inscrire votre (vos) équipe(s) avant le Dimanche 8 Mai prochain via le lien suivant : <https://forms.gle/9RMMXe7KkSuJ1dbF7>

Journée Départementale du Foot Féminin

La traditionnelle Journée Départementale du Foot Féminin aura lieu **le Dimanche 12 Juin 2022 au stade municipal de Péronnas**. Une invitation par mail a été envoyée à toutes les joueuses licenciées U6F à U15F (filles nées entre 2007 et 2016).

Semaine du Foot Féminin

Comme chaque saison la Fédération Française de Football met en avant la pratique féminine au travers de « **La Semaine du Foot Féminin** ». Cette année, la « SFF », organisée en partenariat avec le Crédit Agricole, **aura lieu du 9 au 15 Mai 2022.**

Les clubs organiseront des journées portes-ouvertes, à destination des filles licenciées ou non, lors de cette semaine là mais également jusqu'au 31 Mai 2022.

Clubs inscrits dans le dispositif :

- **AS MISERIEUX TREVOUX** : Journée portes-ouvertes le Samedi 14 Mai matinée et début d'après-midi au complexe sportif de Fétan à Trévoux. Public U6F à U18F

- **ESSOR BRESSE SAONE** : Plusieurs dates de journées portes-ouvertes.
 - ➔ Mardi 10 Mai de 19h30 à 21h au stade de Replonges pour les U18 (filles nées entre 2004 et 2007)
 - ➔ Mercredi 11 mai de 16h - 17h15 au stade de Feillens pour l'école de foot féminine U7-U9-U11 (filles nées entre 2011 et 2016)
 - ➔ Mercredi 11 mai de 17h45 - 19h15 au stade de Feillens pour les U13-U15 (filles nées entre 2007 et 2011)
 - ➔ Vendredi 13 mai de 18h - 19h30 au stade de Bâgé pour les U11-U13-U15 (filles nées entre 2007 et 2012)

- **ES REVERMONTAISE** : Journée portes-ouvertes le Mercredi 11 Mai de 14h à 19h15 au stade de St Martin du Mont. Public U6F à U18F.

- **BRESSE FOOT 01** : Journée portes-ouvertes le Jeudi 12 Mai de 18h à 20h30 au complexe sportif de St Bénigne. Public U6F à U18F.

- **AS ATTIGNAT** : Journée portes-ouvertes le Samedi 21 Mai de 10h30 à 11h30 au stade d'Attignat. Public U6F à U15F.

- **OLYMPIQUE SUD REVERMONT 01** : Plusieurs dates de journées portes-ouvertes.
 - ➔ Mercredi 11 Mai de 14h à 16h au stade de Tossiat. Public U6F à U18F.
 - ➔ Samedi 14 Mai de 10h à 12h au stade de Certaines. Public U6F à U15F.

- **DISTRICT DE L'AIN DE FOOTBALL** : Plateau féminin U9F-U11F du Samedi 14 Mai de 10h à 12h à St Martin du Mont.

COMMISSION DES REGLEMENTS

En cas de contestation des décisions prises, les clubs peuvent faire appel en premier lieu à la Commission d'Appel de District par lettre recommandée ou courrier électronique, dans un délai de 7 jours à dater du lendemain de la notification au P.V. électronique.

Réunion du 19 Avril 2022

Présents : MM DELIANCE, VERNAY, BOURDON, GUTIERREZ.

Excusés : MM BACONNET, PELLET

Courrier :

- de Côtière MV en vétérans, Coupe Morandas, réserve contre Bourg Sud 5 du 15/04/22.
- du FC Bord de Veyle portant réserve contre St Martin du Mont 3 pour le match D5 poule D.
- de l'Ol. Sud Revermont portant réserve contre Bourg Sud 2 en D2 poule B, match du 17/04/22.
- d'Izernore portant réserve contre Veyle Saône 2 en D2 poule B, match du 17/04/22.
- de Bord de Veyle par rapport au report du match opposant Bord de Veyle 1 à Cormoranche 1.
- de Valserhône pour déplacement à Péronnas en U15 Féminines alors que FBBP était forfait.



Rappel !

- Lorsqu'une réserve est notifiée sur une FMI (réserve d'avant match et d'après match), elle doit être confirmée par le club sous 48 heures par mail ou courrier envoyé au District.

- La formulation d'une réserve ne doit pas citer un article (article 22.2 par exemple) mais doit être impérativement motivée.

Si ces 2 conditions ne sont pas remplies, la réserve ne sera pas prise en compte.



Dossier n° 176

Match n° 24379755 : Montréal 3/Valserhône 3 – U15 D4 poule M – du 17/04/2022

Courrier du club de Valserhône annonçant le forfait général de son équipe U15 3.

Score :

Valserhône 3 : 0 but / - 1 point

Montréal 3 : 3 buts / 3 points

Les équipes devant rencontrer cette équipe seront exemptes.

Le club de Valserhône est redevable de la somme de 79 Euros au District.

Dossier n° 177

Match n° 24379997 : Foot Trois Rivières 1/Plaine Revermont Foot 1 – U18 D4 poule D – du 16/04/2022

Courrier de Plaine Revermont Foot annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

Score :

Plaine Revermont Foot 1 : 0 but / - 1 point

Foot Trois Rivières 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Plaine Revermont Foot est redevable de la somme de 20 Euros au District.

Dossier n° 178

Match n° 24483069 : Viriat 2/Nantua 2 – Seniors Coupe de l'Ain – du 13/04/2022

Absence de l'équipe de Nantua 2 donc forfait.

L'équipe de Viriat 2 est qualifiée pour le tour suivant.

Le club de Nantua est redevable de la somme de 70 €uros au District plus les frais de déplacement de l'arbitre.

Dossier n° 179

FBBP 01 – U15 2 Féminines – déclare forfait général pour le reste de la saison.

Les équipes devant rencontrer cette équipe seront exemptes.

Pas d'amende.

Dossier n° 180

Match n° 24152171 : FBBP 01 1/Valserhône 1 – U15 Féminines poule A – du 16/04/2022

Courrier du club de FBBP 01 annonçant le forfait de son équipe.

Score :

FBBP 01 1 : 0 but / - 1 point

Valserhône 1 : 3 buts / 3 points

Pas d'amende pour le forfait.

Le club de FBBP 01 devra rembourser les frais de déplacement du club de Valserhône n'ayant pas été prévenu.

Dossier n° 181

Match n° 23563753 : Veyle Vieux Jonc 1 /Bresse Dombes 1 – Seniors D4 poule C – du 17/04/2022

Courrier de Veyle Vieux Jonc annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

Score :

Bresse Dombes 1 : 3 buts / 3 points

Veyle Vieux Jonc 1 : 0 but / - 1 point

Le club de Veyle Vieux Jonc est redevable de la somme de 44 €uros au District.

Dossier n° 182

Match n° 23564029 : Nurieux 1/Injoux Génissiat 1 – Seniors D4 poule A – du 17/04/2022

Courrier du club d'Injoux Génissiat annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

Score :

Nurieux 1 : 3 buts / 3 points

Injoux Génissiat 1 : 0 but / - 1 point

Le club d'Injoux Génissiat est redevable de la somme de 44 €uros au District.

Dossier n° 183

Match n° 24379479 : Ambérieu FC 1/Rives de l'Ain Hautecourt 1 – U15 D3 poule D – du 17/04/2022

Courrier de Rives de l'Ain Hautecourt annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

Score :

Ambérieu FC 1 : 3 buts / 3 points

Rives de l'Ain Hautecourt 1 : 0 but / - 1 point

Le club de Rives de l'Ain Hautecourt est redevable de la somme de 20 €uros au District.

Dossier n° 184

Match n° 23563754 : St Denis Ambutrix 2/Côtière Luenaz 2 – Seniors D4 poule C – du 17/04/2022

Courrier de St Denis Ambutrix annonçant le forfait de son équipe : 2^{ème} forfait.

Score :

St Denis Ambutrix 2 : 0 but / - 1 point

Côtière Luenaz 2 : 3 buts / 3 points

Le club de St Denis Ambutrix est redevable de la somme de 64 €uros au District.

Dossier n° 185

Match n° 24483056 : Arbent 2/Ambérieux FC 2 – Seniors Coupe des Groupements – du 13/04/2022

Courrier d'Ambérieux FC annonçant le forfait de son équipe.

L'équipe d'Arbent 2 est qualifiée pour le tour suivant.

Le club d'Ambérieux FC est redevable de la somme de 70 €uros au District.

Dossier n° 186

Match n° 24379199 : Côtière Luenaz 1/Ol. Buyatin Berges du Rhône 1 – U18 D4 poule I – du 16/04/2022

1^{er} forfait de ol. Buyatin Berges du Rhône.

Score :

Côtière Luenaz 1 : 3 buts / 3 points

Ol. Buyatin Berges du Rhône 1 : 0 but / - 1 point

Le club de Ol. Buyatin Berges du Rhône est redevable de la somme de 20 €uros au District.

Dossier n° 187

Match n° 23563626 : St Laurent 2/Replonges 2 – Seniors D4 poule D – du 10/04/2022

Réserve d'avant match du club de Replonges portant sur les équipiers premiers de St Laurent 2.
Réserve recevable.

Après vérification, il s'avère que l'équipe 2 de St Laurent comptait moins de 4 joueurs ayant plus de 7 matchs en équipe supérieure et moins de 2 joueurs ayant moins de 12 matchs en équipe supérieure.

Par conséquent :

St Laurent 2 : 2 buts / 3 points

Replonges 2 : 1 but / 0 point

Score acquis sur le terrain.

Le club de Replonges est redevable de la somme de 49 €uros au District pour frais de dossier.

Dossier n° 188

Match n° 23551678 : Izernore 1/Veyle Saône 2 – Seniors D2 poule B – du 17/04/2022

Réserve d'avant match du club d'Izernore au motif que plus de 2 joueurs de l'équipe de Veyle Saône 2 sont susceptibles d'avoir participé au dernier match de l'équipe supérieure, celle-ci étant au repos le 17/04/2022.

Réserve d'avant match recevable.

Après vérification, il s'avère que l'équipe 2 de Veyle Saône comptait 2 joueurs ayant participé au dernier match de l'équipe supérieure.

Par conséquent, la commission valide le score acquis sur le terrain.

Izernore 1 : 2 buts / 1 point

Veyle Saône 2 : 2 buts / 1 point

Le club d'Izernore est redevable de la somme de 49 €uros au District pour frais de dossier.

SPORTIVE SENIORS

RAPPELS FMI

- 1) L'équipe visiteuse doit saisir son équipe au plus tard à 24H la veille du match.
- 2) L'équipe recevante peut saisir son équipe avant mais doit se connecter au match à partir du matin du match 0 H.
- 3) Elle doit ensuite tout sauvegarder sur le serveur. Cela permet de récupérer les données du match si une tablette est défectueuse.

L'équipe recevante doit transmettre la FMI avant 20H le dimanche soir sous peine d'amende.

Attention, bien s'assurer que la transmission complète est effective.

*_*_*_*_*_*

Réunion du 19 avril 2022

Courriers :

Bressans Fc : rencontre D4 poule A du dimanche 24 avril au **stade la Perrière à VANDEINS.**

Dombes Bresse Fc : rencontre D3 poule B du dimanche 1 mai au **stade J.C. SOLLIER à NEUVILLE les DAMES.**

Foissiat Etrez Es : modification rencontre D5 poule G samedi 30 avril 2022 **15h30 au stade municipal de FOISSIAT**

Nurieux Fc : accord pour modification rencontre D5 poule G.

Suite aux dérives de ces dernières semaines et surtout à la suite de la reprogrammation des rencontres du 2 et 3 avril

Rappel du règlement pour modification d'une rencontre

30.5 A la demande des clubs, un match peut être avancé mais en aucun cas reporté à une date postérieure.

30.6 Pour tout changement d'horaire, en dehors de la catégorie U13, l'accord de l'adversaire est obligatoire.

- **Période VERTE** : jusqu'à 24 h 00 le lundi qui précède de 13 jours le dimanche du week-end de la rencontre, la modification se fait par Footclubs. L'accord de la commission sportive est systématique.

- **Période ORANGE** : jusqu'à 24 h 00 le lundi qui précède de 6 jours le dimanche du week-end de la rencontre, la modification se fait avec le [document téléchargeable](#) sur le site internet du district.

L'accord est soumis à la décision de la commission sportive. Si accord il y a, il est transmis par mail aux clubs et aux officiels par le district, avant parution au PV.

- **Période ROUGE** : de 24 h 00 le lundi qui précède de 6 jours le dimanche du week-end de la rencontre jusqu'au jour du match. Modification interdite sauf accord explicite de la commission sportive et des compétitions.

Dans le cas de non respect de ces procédures, les clubs ont match perdu par pénalité 0 point aux deux équipes score 0/0. Les changements de terrain au sein d'un club ne nécessitent pas l'accord de l'adversaire, même en période orange ou rouge. Le club recevant doit informer la commission sportive, l'adversaire et les officiels.

Si ce document n'est pas envoyé au district, le match reste aux heures prévues.

Aucune rencontre ne sera modifiée si le [formulaire modification de rencontre](#) ne nous est pas parvenu avant le lundi qui précède la rencontre. Nous n'acceptons plus les modifications par simple courriel.

SPORTIVE FEMININES

RAPPELS FMI

- 1) L'équipe visiteuse doit saisir son équipe au plus tard à 24H la veille du match.
- 2) L'équipe recevante peut saisir son équipe avant mais doit se connecter au match à partir du matin du match 0 H.
- 3) Elle doit ensuite tout sauvegarder sur le serveur. Cela permet de récupérer les données du match si une tablette est défectueuse.

L'équipe recevante doit transmettre la FMI avant 20H le dimanche soir sous peine d'amende.

Attention, bien s'assurer que la transmission complète est effective.

*_*_*_*_*_*_*

Réunion 19 avril 2022

Courriers :

Thoissey Esvs : rencontre senior F à 11 poule A le samedi 23 avril 2022 20h30 stade R.VAILLANT à ST DIDIER sur CHALARONNE.

Misérieux Trévoux As : retour demande de modification rencontre senior F à 11 poule A pour le 23 avril 2022.

Thoissey Esvs : rencontre senior F à 8 poule A le vendredi 22 avril 2022 20h30 à voir lieu.

Dombes Bresse Fc : accord rencontre senior à 8 poule A le vendredi 22 avril à 20h30.

Rappel :

Seniors F à 8 – Poules A et B :

Parution du calendrier sur 10 journées.

Les 6 premières journées seront à jouer obligatoirement.

Les journées 7 (du 17/04), 8 (du 01/05), 9 (du 15/05) et 10 (du 20/03) seront facultatives

(accord entre les clubs pour jouer ou non les rencontres en fonction de leurs effectifs, disponibilités de terrain, volonté, ...).

De plus, si les journées 7, 8, 9 et 10 ne sont pas jouées, pas d'application de forfait tarifé.

Classement final au ratio du nombre de matchs.

Rencontre coupe de l'Ain F.

½ finales le 8 mai sur le site du district.

Reste une rencontre de ¼ **Lagnieu Cs – Thoissey Esvs** dimanche 1 mai (nous tenir informer de l'horaire).

COMMISSION TECHNIQUE JEUNES

04.74.22.87.81

FORMATIONS DE CADRES

TRIMESTRE 3 : MARS & AVRIL & MAI

U11 : Lundi 25 Avril et Mardi 26 Avril (BELLIGNAT) – 22 Inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

PLASTICS VALLEE FC

BOCQUILLOD Lucie

KHEFACHE Nassim

KOSE Habib

NAOUFAL Ali

RAIS Mohammed

ROSSI Joey

SAIOUD Ahmed

TREMBLAY Rémy

TURKER Mustafa

ZHOURI Mohamed Ayoub

AS MONTREAL LA CLUSE

CHEVALLIER Gaetan

FRANCO Florian

MARTINAND Hugo

MORGNIEU Léo

CONCORDIA FC

BOEGLIN Sébastien

FC BORDS DE SAONE

DA SILVA GONCALVES Marianna

E. ST MARTIN MAILLAT COMBE DU VAL

SANTOS RODRIGUES Leonardo

NURIEUX FC

BOCQUILLOD Maxime

CS VIRIAT

LAFFONT Lino

FC VEYLE VIEUX JONC

LAURENT Raphael

OLYMIQUE RIVES DE L'AIN

MAGNIER Stéphane

ES REVERMontoise

CARLET Nathan

Module U9 : Vendredi 29 Avril et Samedi 30 Avril (BELLIGNAT) – 12 Inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

PLASTICS VALLEE FC

HAMMANI Mehdi

KHEFACHE Nassim

NAOUFAL Ali

RAIS Mohammed

ROSSI Joey

SAIOUD Ahmed

TREMBLAY Rémy

TURKER Mustafa

CONCORDIA FC

BOEGLIN Sébastien

ES REVERMontoise

CARLET Nathan

SABRAN Baptiste

VAUDON Antony

CFF4 : Lundi 09, Mardi 10, Jeudi 12 et Vendredi 13 Mai (VIRIAT) – 12 Inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

FC ST VULBAS PLAINE DE L'AIN

BEN BRAHIM Aniss

AS MONTREAL LA CLUSE

CHERUBIN Kenny

O. SUD REVERMONT 01

DIDION Marine

EL OUALI Sarah

ESVS THOISSEY

CANARD Jérémy

CONCORDIA BELLEGARDE

BOEGLIN Sébastien

CS LAGNIEU

BELLON Emillien

CS VIRIAT

JOVINAC Jean Ely Wilson

FOOT TROIS RIVIERES

LACHARME Elise

ESSOR BRESSE SAONE

VERNOUX Alexandre

COMTET Emmanuel

DECHAUD Morgan

CERTIFICATIONS : Samedi 25 Mai (District VIRIAT) – 12 Inscrits

CFF1 : 3 inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

O. ST DENIS LES BOURG

JIMENEZ Yostin

FC VEYLE SAONE

PEREIRA Alexis

ESB MARBOZ

GUILLET Antoine

CFF2 : 3 inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

AS MONTREAL LA CLUSE

CHERUBIN Kenny

FC LIERS

DIRAT Jordan

AS VEZERONCE HUERT

JUBAN Quentin

CFF3 : 6 inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

FOOT TROIS RIVIERES

TARRIT Leslie

VALSERINE FOOTBALL CLUB

GOMES GONCALVES Bruno

SILLA Mustafa

FAREINS SAONE VALLEE FOOT

DE OLIVEIRA Manuel

REVOLON Ludovic

AS MONTREAL LA CLUSE

LANDIM MONTEIRO Jean-Charles

PLAN DE PERFORMANCE FEDERAL

PARCOURS U13 (Joueurs nés en 2009) : Listing des joueurs conservés pour la suite du parcours

LISTING DES JOUEURS RETENUS POUR LE PARCOURS DE DETECTION DEPARTEMENTAL (Jeudi 28 Avril) :

Joueurs convoqués le 28/04 (Matin) :			
CLUB	NOM	Prénom	Date de naissance
AIN SUD	REPIQUET	Théo	15/08/2009
AIN SUD	ANDRIETTI	Tom	12/01/2009
AIN SUD	VINCIGUERRA	Tom	25/09/2009
AIN SUD	GOURMELEN	Maxime	07/05/2009
AIN SUD	AKERMI	Zoubir	07/10/2009
AIN SUD	ROSIER	Keyliann	07/12/2009
AS MONTREAL LA CLUSE	EL KAMLI	Adam	23/06/2009
AS MONTREAL LA CLUSE	HAMADI	Mohamed	26/09/2009
COTIERE MV	CALARD	Hugo	09/02/2009
CS VALROMEY	GALVAO	Bastien	19/09/2009
ESSOR BRESSE SAÔNE	POMMIER	Enzo	18/05/2009
ESSOR BRESSE SAÔNE	BOZONNET	Jordan	30/03/2009
ESSOR BRESSE SAÔNE	BERRY	Mathis	25/01/2009
FBBP 01	TIXIER	Louka	03/02/2009
FBBP 01	EL OTHMANI	Iyed	03/12/2009
FBBP 01	GARNIER	Noam	01/03/2009
FBBP 01	HASANI	Ensar	18/05/2009
FBBP 01	BUATOIS	Samuel	11/01/2009
FBBP 01	FACHINETTI	Timéo	10/03/2009
FBBP 01	DIMITRIOU	Téo	14/01/2009
FBBP 01	CARNEIRO DE SOUSA	Timéo	17/02/2009
FBBP 01	BARTOLOMEU PEREIRA	Jules	04/08/2009
FBBP 01	DUQUE ESTRADA	Loucas	03/07/2009
FC BRESSANS	SAINT SULPICE	Dylan	23/01/2009
FC BRESSE NORD	FLEURY	Thibault	26/02/2009
FC SERRIERES VILLEBOIS	MATHEVET	Tylann	24/10/2009
FC VEYLE SAONE	JACQUET	Yael	20/03/2009
GJ VALSERHONE	DA SILVA SA	Gabriel	29/01/2009
GJ VALSERHONE	ZERABA	Imad	17/02/2009
GJ VALSERHONE	GALINDO CARLIER	Hugo	01/05/2009
GJ VALSERHONE	MAYET	Oscar	18/08/2009
GJ VALSERHONE	BEL ARBI	Ayoub	06/07/2009
US REPLONGES	DEGRANGE	Valentin	13/08/2009
Joueurs convoqués le 28/04 (Après-midi) :			
AIN SUD	CLUZEAU	Abel	07/10/2009
AIN SUD	BUISSON	Ugo	01/10/2009
AIN SUD	XHAFERAJ	Kevin	29/10/2009
AIN SUD	MALERBA	Théo	19/08/2009
AS MISERIEUX TREVOUX	HUSSON	Camille	16/07/2009
AS MISERIEUX TREVOUX	MAGALHAES	Noah	05/01/2009
AS MISERIEUX TREVOUX	MARMAIN	Nathan	13/03/2009
AS MISERIEUX TREVOUX	HAOUY	Baptiste	01/09/2009
AS MISERIEUX TREVOUX	APPETITI	Jocelyn	10/03/2009
AS MISERIEUX TREVOUX	LOISON	Achille	11/09/2009
AS MISERIEUX TREVOUX	RHIMI	Rayan	20/10/2009
BOURG SUD	BIHI	Ziane	21/01/2009
BOURG SUD	CARVALHO CORREIA	Yannick	19/08/2009
BOURG SUD	GAY	Tristan	07/09/2009
CS LAGNIEU	AZDADI	Omar	22/06/2009
CS LAGNIEU	LAPERROUSE	Maxens	29/12/2009
CS LAGNIEU	MARTIN	Yanis	07/04/2009
CS LAGNIEU	CHAUVIN	Joris	20/01/2009

CS VIRIAT	TUET	Simon	09/08/2009
CS VIRIAT	MIRMAND	Nathan	16/05/2009
CS VIRIAT	BERGER	Noa	16/08/2009
ESB MARBOZ	DURAFOUR	Malo	06/01/2009
ESB MARBOZ	PARMENTIER	Mickael	07/09/2009
ESB MARBOZ	RATTON	Louis	25/11/2009
FBBP 01	DA SILVA	Tiago	14/04/2009
FBBP 01	GERBEAUD	Robinson	01/02/2009
FBBP 01	YASAR	Alperen	23/07/2009
FBBP 01	ARCHENY	Léo	02/12/2009
FBBP 01	DELAIGUE	Timothée	21/01/2009
JASSANS-FRANS-FOOT	FRAGNAUD	Maël	04/04/2009
O. SUD REVERMONT 01	GURAN	Rémi	25/07/2009
PLASTICS VALLEE FC	HARBOUCHE	Ayoub	25/07/2009
PLASTICS VALLEE FC	BEN RAHMOUN	Yaniss	20/02/2009
PLASTICS VALLEE FC	SAYLAN	Semih	22/11/2009

PARCOURS U15 (Joueurs nés en 2007) : Rassemblement Départemental

LISTING DES JOUEURS CONSERVES DANS LE CADRE DU PARCOURS (Prochaine opération le 27 Avril) :

<u>Joueurs convoqués le matin :</u>			
Clubs	NOM	Prénom	Date de naissance
AS MISERIEUX TREVoux	DRUERE	Enzo	02/01/2007
AS MISERIEUX TREVoux	POUCHOY	Mathys	11/05/2007
AS MONTREAL LA CLUSE	MALLET MAISONNETTE	Ilan	06/01/2007
AS MONTREAL LA CLUSE	PIROUX	Romain	11/01/2007
AS MONTREAL LA CLUSE	DURY	Tom	20/04/2007
AS MONTREAL LA CLUSE	FERNANDEZ RONCIN	Lucas	19/05/2007
AS MONTREAL LA CLUSE	LAALAOUA	Illias	19/09/2007
BOURG SUD	SBIA BUFALO	Noham	09/08/2007
BOURG SUD	SAYOUR	Ilyasse	23/08/2007
BOURG SUD	MEKHOULFI	Anis	09/02/2007
BOURG SUD	MICHAUD	Romain	12/06/2007
BOURG SUD	DOUKAR	Naofel	27/04/2007
COTIERE MEXIMIEUX VILLIEU	VIOLLET GASTRIN	Kilian	14/08/2007
COTIERE MEXIMIEUX VILLIEU	MICHEL	Paul	03/10/2007
CS VIRIAT	MOUBEMBE	Keyllan	29/09/2007
CS VIRIAT	BREVET	Clement	06/08/2007
ESSOR BRESSE SAONE	SALLES	Gabriel	22/02/2007
ESSOR BRESSE SAÔNE	FAURITE	Killian	02/09/2007
ESSOR BRESSE SAÔNE	BERTHIER	Gabin	26/08/2007
ESSOR BRESSE SAÔNE	CHAMPION	Sacha	16/05/2007
FBBP01	BEY	Nicolas	04/05/2007
FBBP01	POMI*	Robinson	16/05/2007
FBBP01	BENCHAO	Noe	04/07/2007
FBBP01	GROBOST	Adrien	22/10/2007
PLASTICS VALLEE FOOTBALL CLUB	BEN RAHMOUN	Nael	15/02/2007
PLASTICS VALLEE FOOTBALL CLUB	EL BAHRMI	Walide	23/09/2007
PLASTICS VALLEE FOOTBALL CLUB	BIFI	Amine	27/01/2007
PLASTICS VALLEE FOOTBALL CLUB	TOUCHE	Idris	10/01/2007
JASSANS FRANS FOOT	POLLET DOUAY	Yanis	04/09/2007

<u>Joueurs convoqués l'après-midi :</u>			
Clubs	NOM	Prénom	Date de naissance
AIN SUD	ISHANI	Jalel	19/02/2007
AIN SUD	DUCHAMP	Joany	03/07/2007
AIN SUD	MESKINE	Redouane	26/02/2007
AIN SUD	GIACOMETTI	Bastien	23/03/2007
AIN SUD	GROUX	Ilhan	06/11/2007
AIN SUD	BESSOU	Joany	14/04/2007
AIN SUD	EDGARD*	Thomas	30/10/2007
AIN SUD	MEBARKI	Nawfel	07/10/2007
AIN SUD	SOUF	Mohamed	09/03/2007
AIN SUD	AKANNY	Issa	12/05/2007
AIN SUD	MANSOURI	Marwen	06/02/2007
AIN SUD	LABORDE	Theotim	12/04/2007
CS LAGNIEU	NIVOIS	Sandro	05/06/2007
ES REVERMONTAISE	CHARNAY	Gabin	11/01/2007
FBBP 01	PELLETIER	Noah	23/05/2007
FBBP01	GAULTEAU	Robin	17/01/2007
FBBP01	PERICHON	Thibaud	19/01/2007
FBBP01	DANNER	Kenzo	10/01/2007
FBBP01	ABRAOU	Yassine	19/04/2007
FBBP01	CHAVAGNAT	Come	02/02/2007
FBBP01	KERNOU*	Yani	22/02/2007
FBBP01	TRAORE	Abdoul Karim	12/01/2007
FOOTBALL CLUB VEYLE SAONE	MARTIN	Loan	07/10/2007
FOOTBALL CLUB VEYLE SAONE	DE POORTER	Mauro	08/01/2007
FOOTBALL CLUB VEYLE SAONE	MONNET	Lucas	25/02/2007
GROUPEMENT JEUNES VALSERHONE	DA SILVA SA	Matheo	28/05/2007
GROUPEMENT JEUNES VALSERHONE	MORALES	Ilan	25/11/2007
GROUPEMENT JEUNES VALSERHONE	PRIETO	Mathis	06/03/2007

DEVELOPPEMENT des PRATIQUES

Challenge départemental U11 – samedi 11 juin 2022 à Chalamont

Toutes les informations sur le site

N°	Nom du Canton	Communes composant le canton	Clubs présents sur le canton avec une équipe U11	Equipes engagées au 21 avril 2022
1	Ambérieu-en-Bugey	L'Abergement-de-Varey, Ambérieu-en-Bugey, Ambronay, Ambutrix, Arandas, Argis, Bettant, Château-Gaillard, Cleysieu, Conand, Douvres, Nivollet-Montgriffon, Oncieu, Saint-Denis-en-Bugey, Saint-Maurice-de-Rémens, Saint-Rambert-en-Bugey, Torcieu, Vaux-en-Bugey.	Ambérieu FC, St Denis Ambutrix, JS Bettant, Vaux en Bugey, Ambronay St Jean Le Vieux	1
2	Attignat	Attignat, Béréziat, Buellas, Confrançon, Cras-sur-Reyssouze, Curtafond, Étrez, Foisissiat, Jayat, Malafretaz, Marsonnas, Montcet, Montracol, Montrevel-en-Bresse, Polliat, Saint-Didier-d'Aussiat, Saint-Martin-le-Châtel, Saint-Sulpice, Vandains.	Curtafond-Confrançon, Plaine Tonique, Foisissiat Étrez, Bressans FC, Attignat	
3	Valsérhône	Bellegarde-sur-Valsérine, Billiat, Champfromier, Chanay, Châtillon-en-Michaille, Confort, Giron, Injoux-Génissiat, Lancrans, L'hôpital, Montanges, Plagne, Saint-Germain-de-Joux, Surjoux, Villes.	GJ Valsérhône	1
4	Belley	Ambléon, Andert-et-Cordon, Arbinieu, Belley, Brégnier-Cordon, Brens, La Burbanche, Ceyzérieu, Chazey-Bons, Cheignieu-la-Balme, Colomieu, Contrevoz, Conzieu, Cressin-Rochefort, Cuzieu, Flaxieu, Izieu, Lavours, Magnieu, Marignieu, Massignieu-de-Rives, Murs-et-Gélignieux, Nattages, Parves, Peyrieu, Polliu, Prémeyzel, Pugieu, Rossillon, Saint-Benoît, Saint-Bois, Saint-Champ, Saint-Germain-les-Paroisses, Saint-Martin-de-Bavel, Virieu-le-Grand, Virginin, Vongnes.	Belley, Peyrieu	2
5	Bourg-en-Bresse-1	Viriât. La partie de la commune de Bourg-en-Bresse non incluse dans le canton de Bourg-en-Bresse-2.	Viriât, FO Bourg, Bourg Sud	1
6	Bourg-en-Bresse-2	Péronnas, Saint-Denis-lès-Bourg, Saint-Rémy. La partie de la commune de Bourg-en-Bresse située à l'ouest et au sud d'une ligne définie par l'axe des voies et limites suivantes : depuis la limite territoriale de la commune de Saint-Denis-lès-Bourg, ligne de chemin de fer Bourg-Mâcon, avenue des Anciens-Combattants, boulevard Paul-Bert jusqu'à la place Perrier-Labalme, avenue Jean-Marie-Verne, rue de la Fraternité, rue Amédée-Fornet, rue Alfred-de-Vigny, avenue Jean-Marie-Verne, boulevard Paul-Valéry, rue Tony-Ferret, boulevard de Brou, ligne de chemin de fer Bourg-Bellegarde jusqu'à son intersection avec la rivière Reyssouze, cours d'eau Reyssouze jusqu'à la limite territoriale de la commune de Montagnat.	F. Bourg En Bresse Peronnas 01, St Denis les Bourg	2
7	Ceyzériat	Certines, Ceyzériat, Chalamont, Châtenay, Châtillon-la-Palud, Crans, Dompierre-sur-Veyle, Drullat, Journans, Lent, Montagnat, Le Plantay, Revonnas, Saint-André-sur-Vieux-Jonc, Saint-Just, Saint-Martin-du-Mont, Saint-Nizier-le-Désert, Servas, Tossiat, La Tranchière, Versailleux, Villettes-sur-Ain.	St Martin du Mont, Olympique Sud Revermont 01, Veyle Vieux Jonc, Châtillon la Palud, Centre Dombes	2
8	Châtillon-sur-Chalaronne	L'Abergement-Clémenciat, La Chapelle-du-Châtelard, Châtillon-sur-Chalaronne, Condesiat, Dompierre-sur-Chalaronne, Garnerans, Genouilleux, Guéreins, Illiat, Marlieux, Mogneneins, Montceaux, Montmerle-sur-Saône, Neuville-les-Dames, Peyzieux-sur-Saône, Romans, Saint-André-le-Bouchoux, Saint-Didier-sur-Chalaronne, Saint-Étienne-sur-Chalaronne, Saint-Georges-sur-Renon, Saint-Germain-sur-Renon, Saint-Paul-de-Varax, Sandrans, Sulignat, Thoisse, Valeins.	3 Rivières, Thoisse, Dombes Bresse, St Etienne Sur Chalaronne	
9	Gex	Cessy, Divonne-les-Bains, Gex, Grilly, Sauvigny, Versonnex, Vesancy.	Versonnex Grilly Sauvigny, US Divonne, Pays de Gex	
10	Hauteville-Lompnes	Anglefort, Aranc, Armix, Artemare, Belmont-Luthézieu, Béon, Brénaz, Brénod, Chaley, Champagne-en-Valromey, Champdor, Chavornay, Chevillard, Condamine, Corbonod, Corcelles, Corlier, Cormaranche-en-Bugey, Culoz, Évosges, Le Grand-Abergement, Hauteville-Lompnes, Hostiaz, Hotonnes, Izénave, Lantensy, Lochieu, Lompnieu, Outriaz, Le Petit-Abergement, Prémillieu, Ruffieu, Seyssel, Songieu, Sutrieu, Talssieu, Tenay, Thézillieu, Vieu, Vieu-d'Izenave, Virieu-le-Petit.	Grand Colombier, COP Valromey	
11	Lagnieu	Bénonces, Blyes, Briord, Charnoz-sur-Ain, Chazey-sur-Ain, Groslée, Innimond, Lagnieu, Leyment, Lhuis, Lompnas, Loyettes, Marchamp, Montagnieu, Ordonnaz, Saint-Jean-de-Nost, Saint-Maurice-de-Gourdans, Saint-Sorlin-en-Bugey, Saint-Vulbas, Sainte-Julie, Sault-Brénaz, Seillonaz, Serrières-de-Briord, Souclin, Villebois, Villieu-Loyes-Mollon.	Lagnieu, St Maurice de Gourdans, Serrières Villebois, Bèges du Rhône, Leyment	
12	Meximieux	Balan, Bèlignieux, Bourg-Saint-Christophe, Bressolles, Dagneux, Faramans, Joyeux, Meximieux, Le Montellier, Montluel, Pérouges, Pizay, Rignieux-le-Franc, Saint-Éloi, Sainte-Croix.	Bressolles, Cotière Meximieux	2
13	Miribel	Beynost, La Boisse, Miribel, Neyron, Niévroz, Saint-Maurice-de-Beynost, Thil, Tramoyes.	Ain Sud Foot, Le Mas Rillier, Cotière Luenaz	2
14	Nantua	Aprémont, Béard-Géovreissiat, Belleydoux, Bellignat, Brion, Charix, Échalonn, Géovreissiat, Grosissiat, Lalleysiat, Maillat, Martignat, Montréal-la-Cluse, Nantua, Les Neyrolles, Le Poizat, Port, Saint-Martin-du-Frêne.	Montréal La Cluse, Nantua	
15	Oyonnax	Arbent, Oyonnax.	Arbent, Veyziat, Plastics Vallée	
16	Pont-d'Ain	Bolozon, Boyeux-Saint-Jérôme, Ceignes, Cerdon, Challes-la-Montagne, Dortan, Izernore, Jujurieux, Labalme, Leyssard, Matafelon-Granges, Mérignat, Neuville-sur-Ain, Nurieux-Volognat, Peyriat, Poncin, Pont-d'Ain, Priay, Saint-Alban, Saint-Jean-le-Vieux, Samognat, Serrières-sur-Ain, Sonthonnax-la-Montagne, Varambon.	Groupement Jeunes Haut Bugey, OI, Rives de l'Ain, Dortan, Priay	
17	Replonges	Arbigny, Asnières-sur-Saône, Bâgé-la-Ville, Bâgé-le-Châtel, Boissey, Boz, Chavannes-sur-Reyssouze, Chevroux, Courtes, Curciat-Dongalon, Dommartin, Feillens, Correvod, Lesceroux, Mantenay-Montin, Manziat, Ozan, Pont-de-Vaux, Replonges, Reyssouze, Saint-André-de-Bâgé, Saint-Bénigne, Saint-Étienne-sur-Reyssouze, Saint-Jean-sur-Reyssouze, Saint-Julien-sur-Reyssouze, Saint-Nizier-le-Bouchoux, Saint-Trivier-de-Courtes, Sermoyer, Servignat, Vernoux, Vescours, Vésines.	Feillens, Replonges, Manziat, Bagé, Essor Bresse Saône, Bresse Nord, Bresse Foot	2
18	Saint-Étienne-du-Bois	Beaupont, Bény, Bohas-Meyriat-Rignat, Chavannes-sur-Suran, Cize, Coligny, Cormoz, Corveissiat, Courmangoux, Domsure, Drom, Germagnat, Grand-Corent, Hautecourt-Romanèche, Jasseron, Marboz, Meillonas, Prafjoux, Poullat, Pressiat, Ramasse, Saint-Étienne-du-Bois, Salavre, Simandre-sur-Suran, Treffort-Cuisiat, Verjon, Villemotier, Villereversure.	Marboz, Plaine Revermont Foot, Hautecourt	2
19	Saint-Genis-Pouilly	Ferney-Voltaire, Omex, Prevessin-Moëns, Saint-Genis-Pouilly.	AS Prevessins Moëns	
20	Thoiry	Challex, Chevry, Chézery-Forens, Collonges, Crozet, Échenevex, Farges, Léaz, Lélax, Mijoux, Péron, Pougny, Saint-Jean-de-Gonville, Ségny, Sergy, Thoiry.	US Challex, Échenevex Segny Chevry O., Foot Sud Gessien	2
21	Trévoux	Beauregard, Frans, Jassans-Riottier, Massieux, Misérieux, Parcieux, Reyrieux, Saint-Bernard, Saint-Didier-de-Formans, Sainte-Euphémie, Toussieux, Trévoux.	Misérieux Trévoux, Jassans, Reyrieux, St Didier de Formans, Bords de Saône	2
22	Villars-les-Dombes	Ambérieux-en-Dombes, Ars-sur-Formans, Baneins, Birieux, Bouligneux, Chaleins, Chaneins, Civrieux, Fareins, Francheleins, Lapeyrouse, Lurcy, Messimy-sur-Saône, Monnay, Monthieux, Rancé, Relevant, Saint-André-de-Corcy, Saint-Jean-de-Thurigneux, Saint-Marcel, Saint-Trivier-sur-Moignans, Sainte-Olive, Savigneux, Villars-les-Dombes, Villeneuve.	Fareins Saône Vallée, Portes de l'Ain, Mille Etangs	
23	Vonnas	Bey, Biziat, Chanoz-Châtenay, Chaveyriat, Cormaranche-sur-Saône, Cottet, Cruzilles-lès-Mépillat, Grièges, Laiz, Mézériat, Perrex, Pont-de-Veyle, Saint-André-d'Huriat, Saint-Cyr-sur-Menthon, Saint-Genis-sur-Menthon, Saint-Jean-sur-Veyle, Saint-Julien-sur-Veyle, Saint-Laurent-sur-Saône, Vonnas.	St Laurent, Bord de Veyle, Veyle Saône, St Cyr, Grièges Pont de Veyle	2

TOTAL

23

Plateau Départemental U6/U7 – samedi 21 Mai 2022 à Montmerle/Saône

Organisé par le District de l'Ain et le club de Foot 3 Rivières.

- ENGAGEMENTS GRATUITS
- Réservé aux joueurs de la catégorie U6/U7 (nés en 2016-2015 et joueuses nées en 2014)
 - Equipes de 4 joueurs minimum (7 maximum)
 - Poules de 6 équipes (5 matchs par équipes)
 - Matches de 14h30 à 18h15
- 18h30 : remise des récompenses : maillots, gadgets à chaque participant

La composition des poules, les horaires des matchs et les convocations, le règlement paraîtront au PV du jeudi 5 Mai 2022.

ENGAGEMENT A REMPLIR AVANT **LE SAMEDI 30 AVRIL 2022**

Attention : Les clubs engagés dans les délais seront prioritaires.

REmplir le formulaire

Inscriptions au 21/04 :

BRESSOLLES (2)	AIN SUD (6)	LE MAS RILIER (3)
ARBENT (4)	BRESSE FOOT (2)	FBBP 01 (2)
BOURG SUD (3)	DORTAN (1)	MARBOZ (2)
VEYLE SAONE (3)	VAUX EN BUGÉY (2)	PORTES DE L'AIN (1)
ES ST MARTIN MAILLAT (1)	BAGE (2)	LAGNIEU CS (2)
ATTIGNAT (2)	THOISSEY (2)	JASSANS FRANS (4)
OL. SUD REVERMONT 01 (3)	ST MARTIN DU MONT (2)	GJ VALSERHONE (3)
GUEREINS (2)	FAREINS SAONE VALLEE (2)	MISERIEUX TREVOUX (5)
REPLONGES (2)	OL. RIVES DE L'AIN (2)	FOOT TROIS RIVIERES (3)
MONTREAL LA CLUSE (2)	VIRIAT (1)	COTIERE MV (2)
MANZIAT (1)		

COMMISSION FOOT REDUIT

Téléphone : 04 74 22 87 86

Présents : Frédéric Debost – Patrick Teppe – Pierre Benoit - Patrick Chêne

Pour trouver les informations concernant le Foot Réduit sur « INFORMATIONS FOOT REDUIT » : Calendriers U7, U9, Festival 2^e tour, Montées Descentes U13, Feuilles de match, Règlements, Coordonnées des Educateurs ...

U13

Championnat U13 :

Vous trouvez sur le site le calendrier U13 (Rubrique Championnat)

Début des rencontres U13 à 13 h 30 :

Sauf à

St Julien / Reysouze (Bresse Nord) début à 14 heures

Polliat : (Bressans FC) à 14 heures

En cas d'annulation d'une rencontre, vous pouvez après accord avec l'équipe adverse :

Inverser la rencontre

La reporter à un soir de la semaine

Modifications :

Poule E : Changement d'Horaire

Journée du 21 Mai 2022 : Bresse Tonic Foot 2 reçoit Arpent 2 à Montrevel (L'Huppe) à **12 h 30**.

Poule F : Changement d'horaire

Journée du 21 Mai 2022 : Ain Sud Foot 3 reçoit Plaine Revermont Foot 1 à **15 h 30**

Poule J : Changement d'horaire

Journée du 21 Mai 2022 : Bresse Tonic Foot 3 reçoit Ol Sud Revermont 2 à Montrevel (L'Huppe) à **12 h 30**.

Poule L : Retrait de GJ Valserhône 5

La poule se retrouve avec 2 exempts chaque samedi sauf la dernière journée. Nous vous proposons que ceux-ci se rencontrent.

Nous ne pouvons pas saisir ces rencontres sur Footclubs. Merci de nous envoyer la feuille de match par mail.

Après entente avec le club adverse, vous pouvez modifier le lieu de la rencontre.

Journée du 14 Mai 2022 : Nantua 2 – Dortan 2

Report des rencontres

Les rencontres non jouées du 9 Avril 2022 sont reportées au 23 Avril 2022.

Les clubs peuvent s'entendre et nous donner une date qui leur convient mieux.

Poule A : Bresse Nord 1 – Bourg Sud 1 le 30 Avril 2022 à 14 h à St Julien / Reysouze
Bourg Sud 1 étant en finale départementale du Festival U13

Poule D : Hautecourt 1 – Ol Sud Revermont 1 le 5 Mai 2022 à 19 heures à Hautecourt
(Accord des 2 clubs)

Poule G : Nantua 1 – GJ Valserhône 3 le 7 Mai 2022 à 13 h 30 à Nantua

(Accord des 2 clubs)

Poule H : Serrières Villebois 1 – Lagnieu 3 le 23 Avril 2022 à Serrières à 10 heures

(Accord des 2 clubs)

Poule L : Nantua 2 – Dortan 2 le 7 Mai 2022 à 13 h 30 à Nantua

(Accord des 2 clubs)

Poule M : Culoz Grand Colombier 3 – Bas Bugey Rhône 1 le 23 Avril 2022 à Culoz à 13 h 30

Poule N : Berges du Rhône 3 – Bressolles 1 le 23 Avril 2022 à 13 h 30 à St Maurice de Gourdans

Poule O : Misérieux Trévoux 4 – Thoissey 3 le 23 Avril 2022 à 13 h 30 à Trévoux

Rappel concernant l'arbitrage

L'arbitrage est assuré de préférence par un jeune licencié du club recevant, à défaut par un jeune licencié du club adverse ou par un dirigeant licencié d'un des 2 clubs.

Lorsque vous avez des remplaçants, il vous est demandé d'en utiliser un comme Arbitre Assistant en le changeant toutes les 15 minutes lors de la pause « coaching » qui ne dure que 2 minutes maximum. Cette demande est obligatoire pour les équipes évoluant en D1 seconde et troisième phase comme elle l'est pour celles qui évolueront en Critérium de Ligue.

Feuille de match

A partir du 5 Mars, il y aura une feuille de match informatisée pour les U13.

Celle-ci doit être validée avant l'heure de début du match parue sur le site.

Feuilles de match manquantes Merci de nous les envoyer par mail Amende : 9 €

Journée du 9 Avril 2022 :

Aucune

Licences manquantes 1,60 € par licence avec un maximum de 8 €

Journée du 9 Avril 2022 :

Aucune

Festival U13 Pitch La Finale Départementale a été reportée au 23 Avril 2022 toujours à Bellignat.

Début des défis Conduite et Jonglage à 9 heures

Premier match à 10 h 30 Quiz pour les équipes au repos

Montréal – Belley CS

Thoissey – Jassans

Ain Sud Foot - Plastics Vallée

Arbent – Bourg Sud

Premier match à 10 h 55 Quiz pour les équipes au repos

Bourg en Bresse Péronnas 01 – Bresse Tonic Foot Viriat – GJ Valserhône

OL Sud Revermont – Misérieux Trévoux

Lagnieu – Replonges

Début des défis Conduite et Jonglage pour les filles à 13 h 45

Premier match féminin à 14 h 35

GJ Valserhône – Essor Bresse Saône

Montréal – PF Côtière

U11

Championnat U11 :

Début des rencontres U11 à 10 h

Lorsqu'il y a des U11 et des U9 sur un même lieu, nous mettons les U11 à 11 heures et les U9 à 9 h 30. **Vous pouvez si vous le désirez jouer toutes les rencontres à 10 heures. Merci de nous le préciser par mail.**

En cas d'annulation d'une rencontre, vous pouvez après accord avec l'équipe adverse :
Inverser la rencontre

Pas de report de rencontre U11

Les clubs peuvent s'entendre pour la jouer un soir de semaine et le club recevant nous envoie la feuille de match par mail.

Possibilité qu'il y ait des rencontres programmées à 9 h 30 et /ou 11h

Vous trouvez sur le site le calendrier U11 (Rubrique Championnat)

Il y a des poules de 12 et 10 équipes mais seules les 7 premières journées se dérouleront.

Attention, il peut y avoir des modifications (Changement de lieu, d'horaire, ...)

Feuille de match

Le club recevant les imprime. Il saisit le résultat et scanne la feuille de match (avec une feuille annexe) par l'intermédiaire de Footclubs.

Feuilles de match manquantes Pas d'amende Merci de nous les envoyer par mail

Journée du 9 Avril 2022 :

Poule B : Côtière Luénaz 1

Poule E : Dortan 1

Poule G : Côtière Luénaz 3

Poule H : St Etienne / Chalaronne 1 et Dombes Bresse 1

Poule K : Veyziat 3 et GJ Haut Bugey 1

Poule L : Culoz Grand Colombier 2

Poule N : Côtière Luénaz 5 et St Maurice de Gourdans 1

Poule O : Jassans Frans 3

Poule P : Jassans Frans 4

Poule Q : Veyle Saône 3

Licences manquantes : 1,60 € par licence avec un maximum de 8 €

Journée du 9 Avril 2022 :

Poule A : OL Rives de l'Ain Toutes 8 €

Poule B : Centre Dombes 1 Toutes 8 €

Poule F : Vaux en Bugey Toutes 8 €

Poule M : Ambronay St Jean 1 1 licence 1,60 €

Poule Q : St Laurent 1 3 licences 4,80 €

Arbitrage

Les rencontres U11 doivent être arbitrées.

Soit par :
Un jeune du club recevant
Un dirigeant d'une des 2 équipes
Un éducateur d'une des 2 équipes

U9

Championnat U9 :

Début des plateaux U9 à 10 h ou 9h 30

Lorsqu'il y a des U11 et des U9 sur un même lieu, nous mettons les U11 à 11 heures et les U9 à 9 h 30.

**Vous pouvez, si vous le désirez, jouer toutes les rencontres à 10 heures.
Merci de nous le préciser par mail.**

Vous trouvez sur le site le calendrier U9 (Informations Foot Réduit) ainsi que le calendrier journée par journée.

Vous trouvez aussi le calendrier sur le site dans la rubrique Championnat.

Attention, il peut y avoir des modifications (Changement de lieu, d'horaire, ...)

Feuille de plateau

Utiliser les feuilles de plateau données lors des 2 saisons précédentes.

Ne saisir **qu'un seul résultat** qui vous permet de scanner la feuille de plateau (avec une feuille annexe) par l'intermédiaire de Footclubs.

Modifications :

Feuilles de match manquantes Pas d'amende Merci de nous les envoyer par mail

Journée du 9 Avril 2022 :

Poule B : St Vulbas Plaine de l'Ain

Poule F : St Laurent

Poule L : Dortan

Poule M : GJ Valserhone

Poule O : Vaux en Bugey

Poule Q : Priay

Poule T : Jassans Frans

Poule U : St Marcel

Poule X : Bâgé

U7

Début des plateaux U7 à 10 h, 13h30, 14 h

Pas de report des plateaux

Les calendriers U7 connus à ce jour sont sur le site dans « Information Foot Réduit ».

Vous les trouverez aussi dans compétition en fin de semaine prochaine.

Feuille de plateau

Utiliser les feuilles de plateau données lors des 2 saisons précédentes.

Ne saisir **qu'un seul résultat** qui vous permet de scanner la feuille de plateau (avec une feuille annexe) par l'intermédiaire de Footclubs.

Feuilles de match manquantes Pas d'amende Merci de nous les envoyer par mail

Journée du 9 Avril 2022 :

Poule B : Leyment

Poule C : St Vulbas Plaine de l'Ain

Poule D : Lagnieu

Poule I : St Etienne / Chalaronne

Poule N : St Martin du Mont

Poule Q : Veyziat

Poule R : GJ Valserhône

COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

Informations préliminaires pour les classements

- Les présents classements proposés par la ligue (CRTIS), deviendront effectifs qu'au retour de l'accord de la fédération (CFTIS) après vérification et confirmation.
- La commission rappelle que les zones de sécurité, doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, abris joueurs, mâts d'éclairage...) pour une distance minimum de 2,50 m (article 3.3 des règlements fédéraux en vigueur à ce jour)

Demande d'avis préalable avant travaux et/ou nouvelle installation

Néant

Levée d'une non-conformité majeure

Néant

Vérifications décennales (terrains) et bisannuelles (éclairage) réalisées

- Terrains de Saint Cyr sur Menthon NNI 013430101 et NNI 013430102 vérifiés le 21 mars – rapports à rédiger par la CDTIS pour envoi à la ligue.
- Eclairage de Bourg en Bresse « terrains de la Chagne » - décision de la ligue
 - NNI 010530202 : Granger 2 classement en E Entraînement jusqu'au 29/03/2024
 - NNI 010530301 : Fléchon classement en E Entraînement jusqu'au 29/03/2024
 - NNI 010530302 : ASPTT classement en E Entraînement jusqu'au 29/03/2024
- Eclairage de Bourg en Bresse « terrain des Vennes » NNI 010530402 Noui - décision de la ligue : classement en E7 jusqu'au 05/04/2024
- Terrain de Civrieux NNI 011050101 - décision de la ligue : classement en T7 jusqu'au 11/04/2031
- Terrain d'Ambérieux en Dombes NNI 010050101 – décision de la ligue : classement en T5 jusqu'au 11/06/3032
- Eclairage des terrains de Viriat – décision de la ligue :
 - NNI 014510101 : Brichon classement en E6 jusqu'au 12/04/2026
 - NNI 014510102 : Parc des Sports 2 classement en E6 jusqu'au 12/04/2026
 - NNI 014510103 : Parc des Sports 3 classement en E7 jusqu'au 12/04/2024
- Installations des terrains de Chaveyriat NNI 010960101 et NNI 010960102 : rapports rédigés par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Eclairage du terrain de Chaveyriat NNI 010960101 – décision de la ligue : classement en E Entraînement jusqu'au 13/04/2024
- Eclairage de Serrières de Briord NNI 014030101 – rapport à rédiger par la CDTIS pour envoi à la ligue.
- Installation et éclairage de Foissiat NNI 011630101 – rapports à rédiger par la CDTIS pour envoi à la ligue.

Vérifications décennales (terrains) et bisannuelles (éclairage) programmées

Néant.

Informations générales

Demande de classement fédéral des éclairages

La demande de classement de l'éclairage est faite par le propriétaire auprès de la représentation de la CFTIS à savoir la CRTIS via la CDTIS.

Les demandes peuvent être, soit :

- Un classement initial éclairage ;
- Une confirmation de classement éclairage ;

À tout moment le propriétaire peut solliciter une demande de changement de niveau.

En cas de travaux réalisés sur une installation d'éclairage, son classement en niveau E Travaux peut être prononcé par la FFF.

La demande de classement d'un éclairage en niveau E Travaux est adressée par son propriétaire et comporte toutes les pièces d'une demande d'avis préalable éclairage, notamment un écrit du propriétaire précisant le descriptif et l'échéancier des travaux projetés.

Le classement d'un éclairage en niveau E Travaux est assorti de la mention du niveau à laquelle il peut prétendre à l'issue des travaux. Le classement d'un éclairage en niveau E Travaux n'est assorti d'aucune mention s'il n'est plus fonctionnel pendant la période des travaux quel que soit le niveau.

Pour la CDTIS : JF JANNET